

Ayant pris le commandement du camp.

A partir de ce moment nous n'avons pas quitté l'ilôt réservé aux partants, et notre intervention s'est bornée, au début, à prodiguer à tous ces étrangers une assistance morale nécessaire.

Nous trouvant dans l'impossibilité de regagner à des heures tardives Perpignan, nous sommes restés constamment au centre d'hébergement dans des positions dures. Ce n'est que par la suite que j'ai pu obtenir du Commandant deux lits de troupe, ce qui nous a permis de rester plusieurs semaines sur place, malgré l'énorme difficulté que causait notre ravitaillement. L'entrée du Mess, où nous mangions dans la salle des Gestionnaires et Officiers nous a été interdite, ne voulant pas que le Service Social prenne ses repas dans la salle commune réservée aux gardiens, j'ai décidé que nous mangerions ailleurs. C'est ainsi que le Secours National nous a maintes fois dépannés.

Vu le nombre considérable d'hébergés venant en masse au bureau du Service, soit pour des renseignements, soit pour des interventions, soit pour des commissions, il m'a été absolument impossible de faire procéder à l'installation d'une popote. J'ai fait plusieurs démarches auprès des autorités du camp qui m'ont chaque fois répondu que le travail causé par les convois ne leur permettait pas de s'occuper de la [...] de l'ilôt E.

Le 14 août, j'ai fait effectuer un convoi de 47 personnes espagnoles à destination du centre de la Pomponne. Mademoiselle de la Hautière et moi-même, voulant me rendre compte des difficultés que pouvait entraîner un départ semblable, l'avons convoyé.

Les départs pour la zone occupée devant se succéder, l'équipe des camps composée alors de 3 personnes a reçu du renfort. Mademoiselle Landau est venue du 18 août au 8 septembre. Le 24 août sont arrivés Monsieur Blanchard stagiaire pour 15 jours, Messieurs Delmas, Espeut et Mazel ; le 29 août Mademoiselle Hirsch et Monsieur Simonnet. Monsieur Espeut et Monsieur Simonnet, l'un démissionnaire, l'autre invité à regagner Montpellier, nous ont quitté au début septembre.

Tous les israélites venant demander protection au Service Social, chaque équipier a procédé à un nombre considérable d'enquêtes qui ont été établies sur des fiches et transmises à la commission de criblage, notre présence y ayant été refusée. C'est ainsi que des erreurs ont pu être évitées.

Le 1^{er} convoi composé de 401 personnes a quitté Rivesaltes le 11 août. Il était exclusivement formé de gens se trouvant au camp depuis plusieurs mois.

Le 2^{ème} convoi a été effectué le dimanche 23 août, il se composait de 175 personnes. Tout comme au départ du 11 août le ravitaillement leur a été assuré abondamment par l'ordinaire du camp et largement complété par les œuvres. Au second départ nous avons eu la possibilité de faire exclure à temps un certain nombre d'enfants et de jeunes filles. Une partie de ces jeunes israélites a été mise en réserve dans un baraquement contrôlé par nous-même, et l'autre partie dirigée de toute urgence sur le centre de Montmélian¹.

Malheureusement parmi les gens que nous avons réservé la commission de criblage en a, à nouveau, repris un certain nombre et notre nouvelle intervention a été inutile.

¹ Centre d'inaptes géré par le service social des étrangers situé en Savoie.

Le 3^{ème} convoi composé de 177 personnes a quitté Rivesaltes le 31 août. L'embarquement s'est effectué la veille au soir.

Le 4^{ème} convoi composé de 624 personnes et le 5^{ème} de 594 personnes, sont partis l'un le 4 septembre, l'autre le 14.

Tous ces israélites ont été embarqués dans des wagons à marchandises, où avait été auparavant déposé de la paille. 25 personnes par wagon et les familles regroupées. L'embarquement s'est effectué sur le quai militaire du camp. Au plus nécessaire, des vêtements ont été distribués par les soins du Secours National, qui en toutes occasions n'a jamais cessé de nous aider. Le service sanitaire a été tout le temps bien assuré mais nous n'avons pas pu par la suite nous rendre compte des soins qui ont été prodigués à ces partants car l'autorisation d'accompagner ces convois nous a été refusée.

Le 6^{ème} et le 7^{ème} convoi sont partis les 21 et 28 septembre avec respectivement 72 et 70 personnes qui ont été embarquées à la gare de Rivesaltes dans des wagons à voyageurs. Les mêmes soins et les mêmes prévenances leur ont été manifestés comme au départ des convois précédents.

Tous ces déportés paraissaient être résignés à leur sort et tous, sans exception, nous ont remercié des démarches entreprises en leur faveur ; ils avaient la nette compréhension que les mesures dont ils étaient victimes étaient indépendantes de notre volonté et que dans la mesure des limites qui nous étaient accordées nous avons contribué à améliorer leur sort, et que malgré ces événements malheureux la France conservait quand même son nom de terre hospitalière.

Le Service Social jouissait déjà à cette date tant auprès de l'administration du camp qu'auprès des internés [d'] une renommée vraiment sociale, et l'atmosphère dans laquelle nous vivions était désormais respirable, ceci nous encourageait à persévérer et à toujours mieux faire.

A partir du 6^{ème} convoi Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales nous a témoigné toute sa confiance. Tous les jours à 17 heures, sous la présidence de Monsieur Corazzi, délégué par la Préfecture, et avec la collaboration de toutes les œuvres du camp, nous assistons à une petite conférence où nous sont communiquées toutes les nouvelles concernant les opérations en cours. C'est ainsi que chaque soir la liste des partants probables nous est remise, nous pouvons consulter très attentivement et avec le plus grand soin, toujours de concert avec les œuvres, les personnes désignées pour partir. Si notre attention est attirée par un cas intéressant nous ne manquons pas par un complément d'enquête d'en informer la commission de criblage qui donne une réponse à notre requête. Je peux vous assurer que le nombre d'erreur peut être à l'heure actuelle considéré comme nul, ou du moins, nous pouvons prendre une part indirecte de responsabilité dans le départ de ces pauvres gens, car nous ne sommes pas juges.

Pour ne point attirer l'attention des personnes qui sont en partance, nous les convoquons avec d'autres hébergés à qui nous avons demandé des renseignements divers ; nous leur prodiguons toujours nos meilleurs paroles et les encourageons à avoir confiance en l'avenir.

Pour tout ce travail, j'ai trouvé en la personne de Monsieur Delmas un collaborateur dévoué, compréhensif, et jamais repu de fatigue ; il m'a secondé efficacement, remplacé à certains moments ; je peux certifier que ses services et son sens de l'organisation m'ont donné courage pour mener à bien l'œuvre du Service Social au camp de Rivesaltes.

Mademoiselle Hirsch a rejoint Montpellier à la date du 30 septembre. Sa valeur morale, sa grande bonté l'ont faite estimer des autorités du camp et des autorités préfectorales, le nombre de témoignage de sympathie que lui ont manifesté les hébergés prouvent qu'elle avait eu, en ces circonstances, gagner la confiance de tous. J'espère qu'après avoir pris un repos Mademoiselle HIRSCH viendra continuer sa besogne.

Le travail que nous avons fourni et que nous fournissons encore dans des conditions difficiles où des efforts physiques et moraux nous sont demandés, doit nous permettre de prendre un congé récupérateur, c'est ainsi que j'ai autorisé Mademoiselle Mounaud et Monsieur Mazel à partir le 15 septembre. Mademoiselle Mounaud est rentrée le 2 octobre, je demande également que Monsieur Mazel retourne encore quelques temps au camp de Rivesaltes.

Mademoiselle Weigel et Monsieur Ouillat [?] viennent d'arriver à l'équipe, nous les mettrons de notre mieux au courant de notre organisation.

Le personnel hébergé employé au Service Social, dactylo, interprètes, plantons dont j'ai constaté toute la [discrétion] a été d'un précieux appui.

Une partie des affaires différentes aux opérations en cours sont restées en instance. Si par la suite une accalmie survenait je traiterai les questions libérations d'Espagnols, regroupements et aménagement de l'ilôt E, en ce sens je crois que la candidature de Monsieur Clementel serait judicieuse et permettrait d'activer l'installation dudit ilôt.

Tout le personnel de l'équipe des camps a contribué en cette période par sa tenue, son travail, à se faire apprécier de tous, tout en étendant chaque jour davantage le champ d'action du Service Social.